

DECLARATION DES DELEGUES CFDT AU CHSCT ORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2008

Lors de leur déclaration du 14 avril, les délégués CFDT au CHSCT faisaient état de plusieurs sujets qu'ils souhaitaient aborder. A la suite de la mise en place du nouveau CHSCT, et après quelques mois d'exercice, les délégués CFDT interviennent de nouveau sur certains sujets.

Le premier concerne la relance du GPS (groupe prévention santé) et le développement de nouvelles pistes d'actions. Nous souhaitons que vous nous expliquiez comment la Direction envisage la constitution et les missions du nouveau GPS.

Le deuxième sujet concerne la mise en place du groupe de travail sur les TMS, et nous demandons qu'une présentation soit faite sur le travail réalisé ainsi que sur la suite qui lui sera donné. La prise en compte des TMS est un sujet que la CFDT défend comme un axe important d'amélioration des conditions de travail et souhaite faire partie du groupe de travail concerné.

Les élus CFDT demandent quelles sont les actions réalisées et envisagées concernant le risque routier, risque que la CFDT a tenu à faire intégrer dans le document unique d'évaluation des risques.

Nous ne pouvons que rester sévères, mécontents, et insatisfaits suite à une Direction qui s'est voulue inflexible quant à la prise en compte de la pénibilité du travail posté malgré les arguments sensés apportés par les organisations syndicales.

Nous souhaitons qu'un point soit fait lors d'un prochain CHSCT extraordinaire sur l'organisation, le partage du bâtiment 119 (ex UD) et la circulation associée.

Enfin, nous demandons également qu'un point soit fait en CHSCT sur le suivi de l'accord sur l'emploi des travailleurs handicapés, et la déclinaison faite en local des actions décidées au niveau central (communication, formation, enquête)